

Les résultats économiques des réfugiés et réfugiées d'Europe de l'Est admis au Canada entre 1990 et 2007 : une analyse longitudinale par catégorie d'immigration et région d'origine

Marcus Fraga

Mots-clés : Insertion économique ; réfugiés ; catégorie d'immigration ; Europe de l'Est ; données administratives

Keywords : Economic entry ; refugees ; immigration category ; Eastern Europe ; administrative data

Résumé

Entre 1990 et 2007, le Canada a accueilli plus de 6 millions d'immigrants, dont plus de 500 000 réfugiés. Parmi eux, environ 60 000 provenaient d'Europe de l'Est, fuyant les conflits et les persécutions qui ont marqué cette région durant cette période. Leurs résultats sur le marché du travail, notamment en fonction des différentes catégories d'admission, n'ont pas souvent été examinés en détail. En utilisant la base de données longitudinale sur l'immigration (BDIM), cet article fait le bilan des premières années d'insertion économique des réfugiés d'Europe de l'Est admis comme résidents permanents au Canada de 1990 à 2007, alors qu'ils étaient âgés de 25 à 54 ans à l'admission. Une attention particulière est accordée aux immigrants d'Europe de l'Est, car les Européens dans leur ensemble font partie de ceux qui présentent généralement une meilleure insertion économique dans le pays. Ainsi, cette analyse se concentre sur deux indicateurs clés du marché du travail : le taux d'emploi et le niveau de revenu d'emploi. Les résultats sur le marché du travail sont ensuite examinés par catégorie d'immigration (réfugiés pris en charge par le gouvernement, réfugiés parrainés par le secteur privé et demandeurs d'asile), par région d'origine et par sexe. Les résultats montrent que les demandeurs d'asile (hommes et femmes) présentent généralement un avantage initial selon deux mesures d'insertion économique, mais cet avantage s'estompe avec la catégorie des réfugiés réinstallés (ceux qui sont parrainés par le gouvernement ou par le secteur privé). De plus, nous observons une grande variation des résultats en fonction de la région d'origine. Les réfugiés de sexe masculin ont par ailleurs une meilleure participation économique que les réfugiés de sexe féminin.

Abstract

Canada received more than 6 million immigrants from 1990 to 2007, of whom more than 500,000 were refugees fleeing the conflicts and persecution that plagued the world during that period. However, the labour market outcomes of Eastern European Refugees have not often been examined in detail. Using the Longitudinal Immigration Database (IMDB), this paper analyzes the early years of economic integration of Eastern European refugees admitted as permanent residents to Canada from 1990 to 2007, when they were aged 25 to 54. Particular attention is paid to Eastern European immigrants because Europeans are generally among those who demonstrate better economic outcomes in the country. Thus, this paper focuses on two key labour market indicators: employment rates and income levels. Labour market outcomes are then examined by immigration categories (government-assisted refugees, privately sponsored refugees and asylum seekers), region of birth, and gender. The results show that asylum seekers (both male and female) generally have an initial advantage on both economic indexes under analysis, but, relative to resettled refugees (those who are government or privately sponsored), this advantage fades over time. Additionally, we observe a significant variation in results depending on the region of origin and male refugees have higher economic participation than female refugees.

Pour citer cet article

Fraga, M. (2024). Les résultats économiques des réfugiés et réfugiées d'Europe de l'Est admis au Canada entre 1990 et 2007 : une analyse longitudinale par catégorie d'immigration et région d'origine. *Facteurs humains : revue en sciences humaines et sociales de l'Université Laval*, 1(1), 115-137. <https://doi.org/10.62920/dbr62q41>

© L'auteur, 2024. Publié par *Facteurs humains : revue en sciences humaines et sociales de l'Université Laval*. Ceci est un article en libre accès, diffusé sous licence [Attribution 4.0 International \(CC BY 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)



Introduction

L'insertion des immigrants¹ au marché du travail pose un défi au Canada². Même si la majorité des immigrants sont acceptés par le pays sur la base du mérite économique ou de la réunification familiale, une partie d'entre eux, les réfugiés³, sont admis pour des raisons humanitaires. Bien que l'admission des réfugiés ne se fasse pas avec un objectif économique, mais dans le but de les protéger – tel que déterminé par la Convention de 1951 sur le statut des réfugiés des Nations unies, dont le Canada est signataire depuis 1969 (Canadian Council for Refugees, 2009b) –, trouver un emploi et gagner un revenu est souvent perçu comme la première étape vers une pleine participation à la société d'accueil (Kaida et al., 2020b).

En ce sens, les études réalisées à l'échelle canadienne ont montré que, comparativement aux natifs, les immigrants affichent des taux de chômage plus élevés et ont des revenus plus faibles et, parmi les immigrants, ce sont les réfugiés qui normalement obtiennent les pires résultats économiques (Kaida et al., 2020b ; Wilkinson, 2008, 2017 ; Wilkinson et Garcea, 2017 ; Xue, 2008). En particulier, les femmes immigrantes et les réfugiés connaissent une plus grande précarité en emploi et sont plus à risque de se retrouver en situation de pauvreté (Boudarbat et Montmarquette, 2022 ; Boulet, 2013 ; Frenette et Morissette, 2003 ; Lechaume et Savard, 2011 ; G. Picot et Hou, 2014 ; W. G. Picot et Hou, 2003 ; W. G. Picot et Lu, 2017 ; Vultur et Lizotte, 2022 ; Xue, 2008). Les causes de ces difficultés sont bien connues : faible niveau de scolarité et de compétences professionnelles, niveau de connaissance de la langue du lieu d'accueil inférieur à celui des autres immigrants (Godin et Renaud, 2002 ; Kelly et al., 2014 ; Wilkinson, 2008, 2017). En outre, la littérature montre que les résultats économiques des immigrants varient considérablement en fonction de leur origine nationale (Fleury et al., 2022 ; W. G. Picot et Hou, 2003 ; Renaud et al., 2003). Généralement parlant, les immigrants originaires du Moyen-Orient et d'Afrique obtiennent de moins bons résultats économiques sur le marché du travail canadien que les ressortissants des États-Unis, d'Europe du Nord et d'Europe de l'Est. Cependant, la situation s'améliore avec l'augmentation de la durée de séjour au Canada (De Silva, 1997 ; DeVoretz et al., 2004 ; G. Picot et al., 2019 ; Xue, 2008).

Par ailleurs, des études menées au Canada et dans d'autres pays montrent que les résultats économiques des réfugiés varient en fonction de la sous-catégorie de refuge dans laquelle ils sont admis (Aydemir, 2011 ; Bevelander et Irastorza, 2014 ; Bevelander et Pendakur, 2014 ; Irastorza et Bevelander, 2014 ; Kaida et al., 2020b ; G. Picot et al., 2019). Au Canada, les réfugiés sont administrativement classés comme des *réfugiés réinstallés* ou des *demandeurs d'asile (DA)*. Un réfugié réinstallé est une personne qui a le statut de réfugié reçu accordé à l'étranger – soit avant l'arrivée au pays – et a donc le statut de résident permanent depuis son arrivée au Canada. Un DA est une personne qui doit d'abord arriver dans le pays pour pouvoir déposer une demande de reconnaissance du statut de réfugié reconnu sur place et obtient un statut de résident temporaire

¹ Dans cet article, nous adoptons le masculin pour suivre la norme du genre générique de la langue française. L'utilisation du genre masculin est adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

² Les analyses contenues dans cet article ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR). Cet article a fait l'objet de lectures critiques et de suggestions de corrections de la part de notre directeur de recherche, Charles Fleury, professeur titulaire au département de relations industrielles de l'Université Laval, à qui nous exprimons toute notre gratitude. En outre, cette étude a été financée par le Fonds de recherche du Québec – Société et Culture (FRQSC), que nous remercions pour son soutien. Les analyses des données et les idées exprimées dans ce texte sont celles de l'auteur.

³ À titre de précision, un réfugié est une personne qui a fui son pays d'origine et qui ne peut ou ne veut pas y retourner parce qu'elle craint, avec raison, d'être persécutée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social particulier ou de ses opinions politiques.

en attendant une réponse à sa requête, ce qui peut durer des mois, voire des années (Gervais, 2023 ; Godin et Renaud, 2002 ; Lefebvre, 2020 ; Schué, 2024).

En outre, les réfugiés réinstallés au Canada sont administrativement classés en réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG), réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et des réfugiés issus du programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV) (Garnier, 2018; Immigration, Refugees and Citizenship Canada, 2016; Labman, 2019; Labman et Pearlman, 2018). Puisque chaque sous-catégorie de refuge est suivie de différentes politiques d'admission et d'intégration, chaque sous-catégorie d'admission est caractérisée par l'imposition, aux immigrants ou aux personnes qui parrainent l'arrivée d'un immigrant, de droits et de restrictions d'accès au système de protection sociale (y compris les programmes d'aide sociale et les services d'aide à l'intégration) qui finissent par façonner les différentes trajectoires économiques dans les pays d'accueil. Par exemple, les RDBV obtiennent de meilleurs résultats sur le marché du travail que les RPG, mais, à court terme, ils étaient moins bien lotis que les RPSP (Gure et Hou, 2024)⁴.

En plus, plusieurs auteurs soulignent l'importance de la maîtrise de la langue du pays d'accueil à cause de son rôle clé dans la transférabilité de l'éducation obtenu avant l'immigration vers le marché du travail du lieu d'établissement. La connaissance des langues officielles avant l'immigration est susceptible d'accélérer l'accès à un premier emploi et est l'un des facteurs le plus importants pour conserver son emploi (Godin et Renaud, 2002). En général, les compétences linguistiques du pays d'accueil semblent jouer un rôle crucial dans la transférabilité des diplômes formels sur le marché du travail canadien (Warman et al., 2015). Ainsi, il existe une corrélation positive entre la maîtrise de la ou des langues officielles du Canada et les revenus des immigrants (Boyd et Cao, 2009).

Finalement, la littérature sur l'insertion économique des immigrants révèle une grande variation des résultats économiques des immigrants – quelle que soit la catégorie d'immigration ou sous-catégorie de réfugié – en fonction des différentes origines (ethniques, nationales ou régionales) (Bevelander et Pendakur, 2014 ; Piché et al., 2002 ; G. Picot et al., 2019 ; Renaud et al., 2003). Par exemple, les immigrants européens affichent, en général, des résultats sur le marché du travail similaires à ceux des personnes nées au Canada (Yssaad et Fields, 2018). Cela peut s'expliquer en partie par les similitudes des systèmes d'éducation et par le fait que l'anglais et le français sont des langues communes dans certaines régions d'Europe (Yssaad et Fields, 2018).

À partir de ces constats, nous nous interrogeons sur la manière dont se déroule l'insertion économique des réfugiés européens au Canada, car la quasi-totalité d'entre eux provient de l'Europe de l'Est. Or, comme nous n'avons pas trouvé d'études dans la littérature traitant spécifiquement de l'insertion économique des réfugiés d'Europe de l'Est, nous avons décidé de concentrer notre étude sur les réfugiés provenant de cette région. Cette recherche se concentre ainsi sur deux indicateurs clés du marché du travail : le taux d'emploi et le niveau des revenus d'emploi. L'objectif de cet article est de démontrer comment les trajectoires d'insertion économique des réfugiés varient en fonction de la sous-catégorie de réfugié, de la sous-région d'origine et du sexe des individus. Cet article analyse donc l'insertion économique des réfugiés d'Europe de l'Est après leur admission au Canada comme résidents permanents. En utilisant la *Base de données longitudinales sur l'immigration* (BDIM) (Statistique Canada, 2024), nous examinons plus précisément le taux d'emploi et le

⁴ Étant donné que le programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV) n'a été créé qu'en 2013 (Gure et Hou, 2024), l'absence d'observations concernant les réfugiés de l'Europe de l'Est dans cette sous-catégorie ne nous permet pas de les analyser dans le cadre de cette étude.

niveau de revenu d'emploi dans l'année d'admission et les 10 années suivantes pour les cohortes 1990 à 2007 admises entre 25 et 54 ans, le principal groupe de la population active sur le marché du travail (Yssaad et Fields, 2018).

Ainsi, cette étude présente en détail les résultats des réfugiés d'Europe de l'Est sur le marché du travail canadien en les regroupant dans trois sous-régions d'origine :

1. Ex-Yougoslavie ;
2. Višegrad (groupe informel réunissant Hongrie, Pologne, Tchéquie et Slovaquie) et les autres pays des Balkans (Albanie, Bulgarie, Moldavie⁵ et Roumanie) ;
3. Des ex-membres de l'Union des Républiques socialistes soviétique (URSS) : Biélorussie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Russie et Ukraine.

Le critère de regroupement des pays – une démarche également nécessaire afin de respecter les critères de confidentialité imposés par Statistique Canada, le détenteur de la BDIM – a suivi la logique suivante : premièrement, comme la BDIM est une base de données administratives et ne dispose pas de la variable « origine ethnique », il est impossible de connaître l'origine culturelle des réfugiés en utilisant uniquement le pays d'origine. Nous avons ainsi décidé de regrouper tous les immigrants de l'ancienne Yougoslavie dans une seule catégorie : *ex-Yougoslavie*. Ensuite, nous avons choisi de rassembler les pays qui étaient des satellites de l'ancienne URSS (Hongrie, la Pologne, la Tchéquie et la Slovaquie) ou qui n'étaient pas nécessairement des satellites, mais dont la langue officielle de la majorité de la population n'est pas une langue slave ou baltique (Albanie, Bulgarie, Moldavie et Roumanie). De cette manière, nous formons la deuxième catégorie d'analyse : *Višegrad ou les voisins des Balkans*. Finalement, nous avons regroupé les pays membres de l'ancienne Union soviétique qui sont majoritairement de langue slave ou balte dans une seule catégorie : *ex-URSS*.

Les questions auxquelles nous voulons répondre à la fin de l'article sont les suivantes : quel groupe de réfugiés d'Europe de l'Est âgés de 25 à 54 ans à l'admission obtient les meilleurs résultats sur le marché du travail canadien ? Est-ce que le soutien à l'intégration des RPG de la part du gouvernement conduit, à long terme, à une meilleure insertion économique ? Est-ce qu'au contraire, l'appartenance des RPSP à des réseaux de solidarité de la part du secteur privé conduit à une meilleure insertion économique ? Et qu'en est-il des DA⁶, qui sont souvent déjà intégrés au marché du travail au moment où ils obtiennent la résidence permanente ? Comment les taux d'emploi et les niveaux de revenus varient-ils en fonction de la région d'origine et du sexe ? Pour répondre à ces questions, l'article est divisé en cinq sections : la mise en contexte, une brève explication des données utilisées, de la méthode d'analyse appliquée et nos hypothèses, les résultats et notre conclusion.

1 Mise en contexte

Depuis la colonisation et jusqu'aux années 1980, l'Europe a été la principale source d'immigration au Canada, et l'insertion économique des immigrants provenant de ce continent est un exemple de réussite (Yssaad et Fields, 2018). Cependant, à partir des années 1990, le continent perd sa primauté dans la proportion totale d'immigrants admis chaque année par le pays (Statistique Canada, 2016). Entre 1990 et 2007, le Canada a accueilli plus de 400 000 réfugiés (UNHCR, 2019). Durant cette période, plusieurs conflits armés et des

⁵ Bien que la Moldavie a fait partie de l'ancienne Union soviétique, nous avons décidé de l'inclure dans la catégorie « Višegrad et les autres » en raison des critères culturels et linguistiques qui ont précédé ce choix.

⁶ Ceux qui se trouvent déjà sur le territoire lorsqu'ils ont présenté une demande de statut de réfugié.

persécutions politiques ont eu lieu en Europe. Des guerres civiles ont donné lieu à une série de violents combats sur le territoire de l'ancienne République socialiste fédérative de Yougoslavie, qui se sont déroulés entre 1991 et 2001. Ces guerres ont entraîné la dissolution de l'ex-Yougoslavie en plusieurs États indépendants : Bosnie-Herzégovine, Croatie, Kosovo, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie et Slovénie. Souvent décrits comme les conflits les plus meurtriers d'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, ces conflits furent marqués par de nombreux crimes de guerre, notamment un génocide, des crimes contre l'humanité et des viols.

De plus, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la plupart des pays d'Europe centrale et orientale ont été occupés par l'Union soviétique. Par conséquent, d'autres réfugiés échappaient aussi aux persécutions politiques et sociales des États soviétiques autoritaires. Après la Seconde Guerre mondiale, les pays du Višegrad (la Hongrie, la Pologne, la Tchéquie et la Slovaquie) et ses voisins de la péninsule balkanique (l'Albanie, la Bulgarie, la Moldavie et la Roumanie) sont devenus des États satellites ou membres de l'Union soviétique. Finalement, des personnes originaires de la Biélorussie, de la Lituanie, de la Lettonie, de l'Estonie, de l'Ukraine et de la Russie vivaient dans le groupe de pays qui formaient le bloc soviétique et étaient contrôlés plus directement par le gouvernement central à Moscou. Ainsi, la chute du mur de Berlin en 1989 a été suivie de la dissolution du bloc communiste et a forcé plusieurs personnes fuyant des conflits, des persécutions et des crises sociopolitiques à demander refuge ailleurs dans le monde.

1.1 Le rôle de la sous-catégorie de réfugié

La sous-catégorie de réfugié est un élément important à prendre en compte dans l'analyse de l'insertion économique de ces immigrants, car elle définit à la fois les règles d'entrée et les services (sociaux et économiques) disponibles pour leur établissement. De manière administrative, le Canada a l'habitude de classer ses demandes de refuge en quatre grandes sous-catégories de réfugiés : des *réfugiés parrainés par le gouvernement* (RPG), des *réfugiés réinstallés parrainés par le secteur privé* (RPSP), des *réfugiés issus du programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas* (RDBV) et des *demandeurs d'asile* (DA). Les trois premières catégories de réfugiés sont celles où une personne dépose une demande de protection depuis l'étranger et sont nommées comme *réfugiés réinstallés*. Le programme de réinstallation correspond aux obligations internationales du Canada en vertu de la Convention des Nations unies sur les réfugiés. La dernière catégorie de réfugiés comprend les personnes qui demandent la reconnaissance du statut de réfugié reçu par le Canada depuis l'intérieur du pays et sont administrativement connues sous le nom de *DA*.

Chaque catégorie d'immigration au Canada dispose d'un programme d'intégration diversifié, offrant différents services d'adaptation à la société d'accueil et également de prise en charge des personnes ayant des besoins spécifiques tels que les troubles post-traumatiques et le stress (Endicott, 2017; Immigration, Refugees and Citizenship Canada, 2016; Pressé et Thomson, 2008). Les DA doivent d'abord entrer sur le territoire canadien et ensuite soumettre à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), ainsi qu'à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) une demande de protection au pays dans le cadre de la Convention des Nations unies sur les réfugiés. En attendant la réponse du gouvernement canadien, un DA a un statut temporaire et peut obtenir un visa de travail ou d'études valable jusqu'à ce que le gouvernement donne une réponse sur son dossier et que tous les recours et les demandes de réexamen soient épuisés.

Après l'obtention de la résidence permanente (c.-à-d., la confirmation que le statut de réfugié a été accordé par le Canada), tous les réfugiés (réinstallés ou DA) ont droit à des programmes d'aide à l'établissement et à l'intégration qui visent à faciliter l'insertion sociale et économique. Ces programmes comprennent :

1. Des programmes d'information et d'orientation générale sur la vie dans la communauté et au Canada (par exemple, comment prendre le transport en commun, comment obtenir de l'assistance médicale, comment inscrire les enfants à l'école ou à la garderie, etc.) ;
2. Des programmes de formation linguistique dans les langues officielles offerts gratuitement ;
3. Des orientations et programmes de formations liés à l'emploi, le développement des compétences, la préparation des candidatures pour les offres d'emploi et le Programme de reconnaissance des titres de compétences obtenus à l'étranger.

Cependant, les réfugiés réinstallés bénéficient de services de base plus généreux (comme l'accueil à l'arrivée, le logement temporaire, l'aide pour trouver un logement permanent et pour acheter des articles ménagers de base et une orientation générale sur la vie au Canada et un soutien du revenu) que ceux offerts aux DA. L'aide au revenu peut être accordée aux réfugiés réinstallés pendant un an après leur arrivée au Canada ou jusqu'à ce que le réfugié puisse subvenir à ses propres besoins, s'il y parvient avant un an. S'ils n'ont pas réussi à devenir autonomes après un an, ils deviennent admissibles aux services sociaux comme le programme d'assurance-emploi, l'aide sociale et les programmes de pension fournis par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Les réfugiés réinstallés sont aussi admissibles au programme de prêts aux immigrants, qui consiste en des prêts de voyage, si l'immigrant en a besoin, destinés à couvrir les coûts de l'examen médical avant le départ pour le Canada, l'acquisition de documents de voyage tels que les passeports et le transport vers le Canada. Les prêts doivent être remboursés dans les six ans suivant l'arrivée. Ainsi, la plupart des réfugiés réinstallés arrivent au Canada avec une dette importante. Ils doivent rembourser des prêts accordés par le gouvernement pour payer les frais de leur voyage au pays (pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ CA) ainsi que le coût de l'examen médical exigé pour le traitement de leur demande de refuge (Canadian Council for Refugees, 2009a).

En outre, des dispositions sont prévues spécifiquement en fonction de la sous-catégorie de réfugiés. Par exemple, les RPG sont entièrement pris en charge par le gouvernement jusqu'à un an après la date d'arrivée au Canada ou jusqu'à ce que les réfugiés soient en mesure de subvenir à leurs besoins, selon ce qui se produit en premier. Le soutien financier est normalement fourni pour une année maximum et il est offert uniquement aux réfugiés qui ne disposent pas de leurs propres ressources financières ou d'un autre revenu. Le montant exact dépend du nombre de personnes dans la famille et est calculé en fonction de l'aide sociale de chaque province. Par exemple, une personne seule reçoit entre 567 et 751 dollars par mois selon la province dans laquelle elle vit (Canadian Council for Refugees, s. d.). Un complément mensuel pouvant aller jusqu'à 200 dollars peut être accordé dans les régions où le coût du logement est plus élevé. De plus, les réfugiés parrainés par le gouvernement ont droit à une allocation unique pour l'installation, destinée à couvrir des besoins tels que vêtements, articles ménagers de base, ouverture du compte d'électricité, etc. Pour une personne seule, le montant unique maximal est de 905 \$ CA, en plus d'un prêt unique pouvant aller jusqu'à 564 \$ CA pour la location d'un logement et l'installation d'une ligne téléphonique. Selon un rapport du IRCC (Immigration, Refugees and Citizenship Canada, 2016), ces montants sont insuffisants. En fait, ces allocations ne semblent pas permettre à un immigrant de se concentrer uniquement sur l'apprentissage de la langue du pays d'accueil (dans le but que les connaissances acquises précédemment puissent être transférables sur le marché canadien). Au contraire, l'insuffisance de ces allocations semble plutôt inciter les RPG à chercher un emploi le plus vite possible.

D'autre part, les RPSP sont reçus par des particuliers et des organisations à but non lucratif qui sont chargés d'orienter et de soutenir ces individus à toutes les étapes du processus de réinstallation. Habituellement, les groupes qui effectuent un tel parrainage sont des organismes confessionnels, ethniques ou publics qui ont signé une entente avec le gouvernement fédéral ou provincial. Un groupe de cinq adultes qui répondent aux exigences minimales de soutien peut également parrainer un réfugié. Ainsi, les réfugiés sont identifiés pour la réinstallation par des parrains plutôt que par le gouvernement, bien que les autorités fédérales doivent approuver la demande. Les parrains sont entièrement responsables du soutien économique et de l'adaptation à la société jusqu'à un an après la date d'arrivée au Canada. Les RPSP n'ont pas accès aux mêmes services, comme le soutien fédéral au revenu, et ils ne peuvent pas bénéficier des services et des aides spécialisées dont bénéficient les RPG (par exemple, un suivi médical adapté à des besoins plus spécifiques). Par conséquent, les RPSP sont très dépendants de leurs parrains pour s'adapter à la société d'accueil. D'autre part, ce programme est considéré comme un exemple de réussite étant donné que les RPSP présentent généralement de meilleurs résultats économiques à long terme que les autres groupes de réfugiés (Kaida et al., 2020b). Ces meilleurs résultats économiques sont attribués à un accès facile à des réseaux de solidarité et à des contacts sociaux du parrain, jouant généralement un rôle clé dans la mise en relation des réfugiés avec les employeurs potentiels. Les parrains peuvent faire autant ou aussi peu que ce qui est exigé dans le cadre de l'accord signé avec le gouvernement canadien. Les groupes de parrainage doivent fournir un soutien financier qui équivaut minimalement aux niveaux de l'aide sociale de la province où vit le réfugié. Le soutien financier accordé aux RPSP consiste soit en un revenu direct, soit en une combinaison de revenu direct et de soutien en nature (épicerie, par exemple) de la part du parrain. Le revenu mensuel fourni par les parrains des RPSP ayant répondu à un sondage d'IRCC variait de 0 à 3 000 dollars, la moyenne étant de 407 \$ CA pour tous les RPSP au pays (Immigration, Refugees and Citizenship Canada, 2016).

En plus, les RDBV sont ceux identifiés par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et référés à des parrains privés par le gouvernement fédéral. Ce dernier verse pendant les six premiers mois un revenu de base comme pour les RPG. Les parrains doivent fournir un soutien financier (autant que pour les RPSP, il n'est pas nécessaire que ce soit en argent) pendant une période pouvant durer jusqu'à 6 mois ou jusqu'à ce que le réfugié puisse subvenir à ses propres besoins, s'il y parvient avant un an. Les parrains doivent aussi prendre à leur charge les frais initiaux d'installation et offrir un soutien social et affectif pendant une période pouvant durer jusqu'à 1 an.

Enfin, la prise en compte de la sous-catégorie des réfugiés est essentielle dans l'analyse de l'intégration économique, car ces personnes sont soumises à des processus de sélection différents. Par exemple, les RPG se retrouvent dans un bassin de candidats soumis par le HCR et sont ensuite sélectionnés par les autorités migratoires du Canada en fonction des priorités de protection établies par le gouvernement en suivant les lois migratoires en vigueur. Les RPSP ne s'inscrivent pas dans la même logique. Ils sont généralement choisis notamment en suivant une logique de réseaux de solidarité des groupes de personnes et d'organisations communautaires qui les parrainent. Les DA, comme mentionné ci-dessus, doivent d'abord arriver sur le territoire canadien avant de déposer une demande de refuge (Casasola, 2021 ; Haren, 2021 ; Labman, 2019 ; Labman et Pearlman, 2018 ; Paquet et al., 2022). En outre, les réfugiés, comme tous les immigrants, sont soumis à une logique d'autosélection, ce qui est également souligné comme l'une des raisons des variations économiques après l'admission. Puisque ce sont les personnes plus riches et en meilleure santé qui ont tendance à se déplacer et les routes migratoires sont différentes (Bevelander et Pendakur, 2014 ; Kennedy et

al., 2006 ; Vang et al., 2016), les effets d'autosélection varient aussi en fonction de la sous-catégorie de réfugiés.

1.2 Le rôle de l'origine nationale

Dans la littérature sur les migrations internationales, nous observons une grande variation des résultats en fonction de la région d'origine des immigrants (Bevelander et Irastorza, 2014 ; Bevelander et Pendakur, 2014 ; Fleury et al., 2021 ; Irastorza et Bevelander, 2014 ; G. Picot et al., 2019, 2019 ; Renaud et al., 2003 ; Wilkinson et Garcea, 2017). Toutes choses égales par ailleurs, les écarts entre les différentes origines ethniques/nationales/régionales sont perçus comme le produit d'un traitement différentiel sur le marché du travail (Piché et Renaud, 2017). La plupart des travaux consultés montrent que cette variable est fortement corrélée avec les variations des taux d'emploi, des niveaux de revenu, des taux de faible revenu et la qualité d'emploi. Par exemple, les immigrants d'Afrique et d'Asie sont ceux qui présentent les pires résultats économiques au Canada (Bevelander et Pendakur, 2014 ; G. Picot et Swetman, 2011). Les immigrants d'Europe sont ceux qui performant le mieux sur le marché du travail autant que ceux provenant de pays ayant une proximité culturelle et linguistique – dans le cas du Canada, les personnes originaires d'Australie, des États-Unis, de Nouvelle-Zélande (Aydemir et Skuterud, 2004 ; Boulet, 2013 ; Piché et al., 2002 ; G. Picot et al., 2019 ; W. G. Picot et Hou, 2003 ; Renaud et al., 2003). En outre, des études qui portent spécifiquement sur les réfugiés montrent que ceux qui viennent d'Europe ont généralement de meilleurs résultats économiques que les autres (Bevelander et Pendakur, 2014 ; DeVoretz et al., 2004 ; Kaida et al., 2020b ; G. Picot et al., 2019).

1.3 Le rôle du sexe

Les études de genre montrent que les femmes sont en général plus susceptibles que les hommes de sortir du marché du travail ou d'avoir des emplois à temps partiel pour des raisons familiales (Goldscheider et al., 2015 ; Torr et Short, 2004 ; Zhang, 2010). Les femmes qui interrompent leur carrière pour avoir et prendre soin de leurs enfants présentent généralement des pertes en matière de taux d'emploi et de niveau de revenu qui ne seront jamais récupérées lors du retour sur le marché du travail, car ce retour ne se fait pas dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Au Canada, les femmes du principal groupe d'âge actif (celles âgées de 25 à 54 ans) gagnaient en moyenne environ 13 % de moins que les hommes (Pelletier et al., 2019). De plus, lorsque l'on compare la participation économique des immigrants à celle des natifs, on constate que l'écart de salaire et de taux d'emploi entre les femmes et les hommes immigrants est généralement plus important que celui que l'on observe entre les femmes et les hommes natifs (Boulet, 2013 ; Frenette et Morissette, 2003).

Frenette et Morissette (2003) montrent que la détérioration des conditions économiques des travailleurs (hommes et femmes) pendant la période d'adhésion et de domination des politiques néolibérales (entre les années 1980 et 2000) visant à assouplir les droits du travail affecte davantage les femmes immigrantes que les hommes immigrants par rapport à leurs homologues natifs. Enfin, les femmes immigrantes semblent aussi être plus désavantagées que les hommes immigrants sur le plan de la qualité d'emploi (Boulet, 2013). Et la même logique s'applique aux femmes réfugiées par rapport aux hommes réfugiés (Bevelander et Pendakur, 2014 ; DeVoretz et al., 2004 ; Kaida et al., 2020b ; G. Picot et al., 2019). Ainsi, tout porte à croire que les femmes réfugiées soient doublement pénalisées sur le marché du travail : une fois pour être des femmes et

une fois pour être des immigrantes. C'est en tenant compte de ces différences par sous-catégorie, soit de réfugié, de sous-région d'origine et de sexe que nous allons analyser l'insertion économique des réfugiés d'Europe de l'Est au Canada. Dans la prochaine partie, nous présenterons la base de données utilisée ainsi qu'à la méthodologie appliquée.

2 Données, méthodologie et hypothèses

2.1 Données

L'analyse s'appuie sur les données de la BDIM de Statistique Canada, disponible au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS). La BDIM combine les fichiers de données administratives sur les admissions d'immigrants et sur les permis de résidence non permanente d'IRCC à des fichiers de données fiscales provenant de l'Agence du revenu du Canada (ARC). Ces données sont disponibles pour l'ensemble des immigrants admis au Canada depuis 1980 et ayant produit au moins une déclaration de revenus.

Ces données étaient disponibles jusqu'à l'année 2017 au moment de faire nos analyses. Nous nous intéressons plus spécifiquement aux cohortes de réfugiés de l'Europe de l'Est admis comme résidents permanents au Canada entre 1990 et 2007, à titre de réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG), réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et à titre de DA. En raison de l'absence d'observations de RDBV de l'Europe de l'Est dans la BDIM pour les années examinées – étant donné que le programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas n'a été créé qu'en 2013 (Gure et Hou, 2024) –, nous n'avons qu'examiné les autres sous-catégories de refuge.

2.2 Méthodologie

Cette étude procède à une approche descriptive des trajectoires d'insertion économique des réfugiés au cours de l'année où ils ont été admis en tant que résidents permanents (année 0) et au cours des dix années suivantes (années 1 à 10) pour toutes les cohortes admises entre 1990 et 2007. L'analyse mesure donc le *taux d'emploi* et le *revenu d'emploi* moyen des individus ayant déclaré un revenu d'emploi positif pour trois sous-catégories d'immigration (RPG, RPSP et DA), pour trois régions d'origine (ex-Yougoslavie, ex-URSS et Višegrad ou les voisins des Balkans) et pour le sexe des réfugiés de l'Europe de l'Est.

Aux fins de l'analyse du marché du travail, nous avons choisi d'observer le principal groupe d'âge actif des réfugiés. Cela désigne les personnes de 25 à 54 ans au moment de leur admission comme résidents permanents du Canada, celles-ci étant plus susceptibles d'avoir terminé leurs études et d'être disponibles pour travailler à temps plein que les personnes de 15 à 24 ans, et moins susceptibles d'être à la retraite que celles de 55 ans et plus (Boulet, 2013 ; Frenette et Morissette, 2003).

De plus, pour respecter les critères de confidentialité qui nous sont imposés par Statistique Canada, nous avons dû regrouper les réfugiés de l'ex-URSS dans deux sous-catégories de réfugiés : réfugiés réinstallés (c.-à-d., RPG et RPSP regroupés dans une seule catégorie) et DA. Sont exclues des analyses les personnes qui n'ont pas produit de déclaration de revenus durant l'année examinée. Le taux d'emploi est calculé à partir des déclarations fiscales. Toutes les personnes ayant déclaré des revenus d'emploi positifs sont considérées comme étant en emploi. Pour les besoins de cette analyse, le taux d'emploi est donc calculé à partir du

nombre de personnes ayant déclaré des revenus d'emploi positifs, exprimé en pourcentage de la population des réfugiés ayant fait une déclaration fiscale.

2.3 Hypothèses

Compte tenu des différents effets de sélection, d'autosélection et des programmes d'intégration selon la sous-catégorie de réfugié présentée lors de la mise en contexte, notre analyse vise à mesurer le taux d'emploi et le niveau de revenu des réfugiés d'Europe de l'Est. Grâce à une analyse des trajectoires d'insertion économique des réfugiés au Canada (Bevelander et Irastorza, 2014 ; Kaida et al., 2020b ; G. Picot et al., 2019 ; Yssaad et Fields, 2018), nous anticipons :

1. Compte tenu de la moindre aide offerte aux DA dans la première année au Canada, nous nous attendons à ce qu'ils aient des taux d'emploi et des niveaux de revenu plus élevés au début de la période d'observation que les autres réfugiés hommes et femmes (les RPG et les RPSP). Cependant, au fil des années, le manque de soutien par des programmes d'adaptation au début de l'insertion se traduira par un moindre effet de levier des résultats économiques à long terme ;
2. Étant donné les résultats déjà obtenus par d'autres chercheurs (Kaida et al., 2020b ; G. Picot et al., 2019), nous espérons que les RPSP présenteront une meilleure insertion économique que les RPG pendant toute la période d'observation ;
3. Concernant les régions d'origine, nous attendons une importante variation des résultats. Cependant, nous ne sommes pas en mesure de prédire les résultats compte tenu de la nouveauté que présente cette recherche en comparant la participation économique des réfugiés d'Europe de l'Est (ce qui n'a jamais été fait auparavant dans la littérature) ;
4. Par rapport au sexe, nous nous attendons à ce que les hommes réfugiés des mêmes régions d'origine et catégories d'immigration aient des taux d'emploi et des niveaux de revenus plus élevés que leurs homologues féminins.

3 Résultats

3.1 Description de l'échantillon

La BDIM révèle qu'entre 1990 et 2007, le Canada a accueilli environ 4,1 millions d'immigrants permanents dont environ 430 000 étaient originaires d'Europe de l'Est. Parmi eux, environ 100 000 étaient des RPG, RPSP et DA d'Europe de l'Est de tous âges au moment de leur admission et environ 60 000 étaient des RPG, RPSP et DA d'Europe de l'Est admis âgés de 25 à 54 ans. Par conséquent, cette étude porte sur environ 1,5 % de tous les résidents permanents que le Canada a accueillis entre 1990 et 2007.

Pour commencer, nous décrivons notre échantillon selon quelques caractéristiques sociodémographiques à l'admission par sous-catégorie de refuge et sous-origine régionale : sexe, statut matrimonial, cohorte d'admission, groupe d'âge à l'admission, niveau d'éducation et connaissance des langues officielles. Dans le [tableau 1](#), nous avons 61 285 réfugiés hommes et femmes de l'Europe de l'Est âgés de 25 à 54 ans à l'admission dont 21 520 sont des réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG), 24 565 sont des réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP), 15 200 sont des DA. Dans le [tableau 2](#), nous avons les mêmes 61 285 réfugiés dont 24 545 proviennent de l'ex-Yougoslavie, 29 085 du Višegrad et des autres pays des Balkans, et 7 655 sont des anciens membres de l'URSS.

La majorité des réfugiés de l'Europe de l'Est qui sont arrivés au Canada entre 1990 et 2007 sont des hommes et cela sans égard à la catégorie d'immigration. Par rapport à la région d'origine, nous observons que 88,17 % des RPG proviennent de l'ex-Yougoslavie, 10,83 % sont du Višegrad et des autres pays des Balkans, et environ 1 % sont d'anciens membres de l'URSS. Cela signifie que la région d'origine d'Europe de l'Est que le gouvernement du Canada a décidé de privilégier au cours de la période d'analyse est l'ex-Yougoslavie. Cependant, seulement 15,79 % des RPSP proviennent de l'ex-Yougoslavie, 79,08 % sont du Višegrad et des autres pays des Balkans, et seulement 5,13 % sont d'anciens membres de l'URSS. Cela signifie que les réfugiés que le secteur privé a soutenus le plus souvent au cours de la période d'analyse proviennent du Višegrad et des autres pays des Balkans. Pour les DA, 11,18 % proviennent de l'ex-Yougoslavie, 48,17 % du Višegrad et des autres pays des Balkans, et 40,64 % sont d'anciens membres de l'URSS.

Par rapport à la cohorte d'admission, nous observons que la composition change en fonction de la catégorie de réfugiés et de la région d'origine. La majorité des RPG sont arrivées entre 1996 et 2001, 90,51 % des RPSP ont été admis entre 1990 et 1995, et le nombre de DA reste relativement stable tout au long de la période d'observation. La plupart des réfugiés de l'ex-Yougoslavie sont arrivés entre 1996 et 2001, la plupart des réfugiés du Višegrad et des autres pays des Balkans sont arrivés entre 1990 et 1995 et nous avons constaté une meilleure répartition des réfugiés de l'ex-URSS entre 1990 et 2007.

En ce qui concerne l'état civil, nous observons au [tableau 1](#) que la plupart des réfugiés d'Europe de l'Est arrivent au Canada en couple. En ce qui concerne la répartition de l'âge à l'admission, nous observons une répartition typique des immigrants, où les plus jeunes sont ceux qui migrent et cela sans égard à la sous-catégorie de réfugié.

Par rapport au niveau d'éducation à l'admission, le [tableau 1](#) permet de constater que la minorité des réfugiés d'Europe de l'Est admis entre 25 et 54 ans entre 1990 et 2007 avait un niveau d'éducation primaire, une maîtrise ou un doctorat. La majorité des réfugiés, quelle que soit leur catégorie, ont un niveau secondaire inférieur ou supérieur, et un bon nombre d'entre eux sont titulaires d'un baccalauréat au moment de leur admission. Le [tableau 2](#) nous montre que parmi tous les réfugiés analysés, ceux originaires de l'ex-Yougoslavie ont le niveau d'éducation le plus bas et ceux de l'ex-URSS, le plus élevé.

Par rapport à la connaissance des langues, la plupart des DA (72,96 %, [tableau 1](#)) parlent anglais à l'admission. En revanche, la plupart des RPG et RPSP ne connaissent aucune des langues officielles lorsqu'ils arrivent au Canada. Toujours en ce qui concerne les connaissances linguistiques, nous constatons que la plupart des personnes originaires de l'ex-Union soviétique parlent généralement l'anglais à l'admission, contrairement aux réfugiés de l'ex-Yougoslavie dont une large proportion ne maîtrise pas les deux langues officielles ([tableau 2](#)).

Tableau 1. Pourcentage d'observation pour chaque variable et fréquences totales par catégorie de réfugiés.

	Parrainés par le gouvernement	Parrainés par le secteur privé	Demandeurs d'asile
Sexe			
Hommes	52,09%	60,74%	53,75%
Femmes	47,91%	39,26%	46,25%
Région d'origine			
ex-Yougoslavie	88,17%	15,79%	11,18%
Višegrad et autres pays des Balkans	10,83%	79,08%	48,17%
Anciens membres de l'URSS	1%	5,13%	40,64%
Statut matrimonial			
Célibataires	14,22%	21,51%	19,01%
Mariés ou avec partenaire enregistré	81,74%	72,64%	66,58%
Séparés, divorcés ou veufs	4,04%	5,84%	14,41%
Cohorte d'admission			
1990-1995	38,80%	90,51%	29,97%
1996-2001	58,78%	9,14%	36,58%
2002-2007	2,42%	0,35%	33,45%
Âge à l'admission			
25-29	24,30%	30,72%	25,52%
30-34	25,81%	28,07%	24,93%
35-39	23,19%	21,13%	20,12%
40-44	16,47%	12,19%	14,21%
45-49	7,46%	5,31%	9,37%
50-54	2,76%	2,57%	5,85%
Niveau d'éducation			
Primaire	10,83%	4,99%	9,90%
Secondaire inférieur	33,60%	26,01%	37,75%
Secondaire supérieur	34,34%	48,54%	33,57%
Baccalauréat	20,14%	16,73%	16,08%
Maîtrise ou doctorat	1,09%	3,72%	2,70%
Connaissance des langues officielles			
Anglais	19,93%	24,49%	72,96%
Français	2,39%	0,65%	9,54%
Les deux	1,88%	0,88%	3,91%
Aucune	75,79%	73,99%	13,59%
Fréquences totales	21520	24565	15200

Note. Les données proviennent de la BDIM (Statistique Canada, 2024). Le tableau a été réalisé par l'auteur de cet article.

Tableau 2. Pourcentage d'observations pour chaque variable et fréquences totales par région d'origine.

	ex-Yougoslavie	Višegrad et les autres pays des Balkans	Les anciens membres de l'URSS
Sexe			
Hommes	51,87%	61,31%	48,76%
Femmes	48,13%	38,69%	51,24%
Catégorie de réfugiés			
Parrainés par le gouvernement	88,17%	10,83%	1%
Parrainés par le secteur privé	15,79%	79,08%	5,13%
Demandeurs d'asile	11,18%	48,17%	40,64%
Cohorte			
1990-1995	33,01%	81,64%	42,94%
1996-2001	63,75%	8,83%	29,28%
2002-2007	3,24%	9,52%	27,78%
Âge à l'admission			
25-29	23,38%	31,58%	22,68%
30-34	25,36%	28,21%	23,59%
35-39	22,99%	20,92%	19,74%
40-44	16,52%	11,95%	15,29%
45-49	8,33%	4,97%	11,05%
50-54	3,42%	2,37%	7,65%
Niveau d'éducation			
Primaire	11,51%	7,12%	2,22%
Secondaire inférieur	35,72%	29,99%	24,44%
Secondaire supérieur	32,57%	44,02%	47,32%
Baccalauréat	19,29%	15,21%	22,55%
Maîtrise ou doctorat	0,92%	3,66%	3,46%
Connaissance des langues officielles			
Anglais	24,83%	35,43%	65,25%
Français	2,26%	3,56%	7,05%
Les deux	1,43%	2,30%	2,48%
Aucune	71,48%	58,71%	25,21%
Cohorte			
1990-1995	33,01%	81,64%	42,94%
1996-2001	63,75%	8,83%	29,28%
2002-2007	3,24%	9,52%	27,78%
Fréquences totales	24545	29085	7655

Note. Les données proviennent de la BDIM (Statistique Canada, 2024). Le tableau a été réalisé par l'auteur de cet article.

3.2 Taux d'emploi

La [figure 1](#) présente les taux d'emploi des femmes réfugiées alors que la [figure 2](#) indique les taux d'emploi des hommes réfugiés pour chaque année depuis leur admission. Commençons l'analyse en comparant les résultats intragroupes (c.-à-d., comparaison des résultats pour les différentes sous-catégories de réfugiés au sein d'une même région d'origine). Cela nous donne une idée de la variation des résultats en fonction de la catégorie de réfugié. Ensuite, nous évaluons les résultats pour les différentes origines régionales au sein d'une même sous-catégorie de réfugié pour avoir une idée de la variation des résultats en fonction de l'origine régionale.

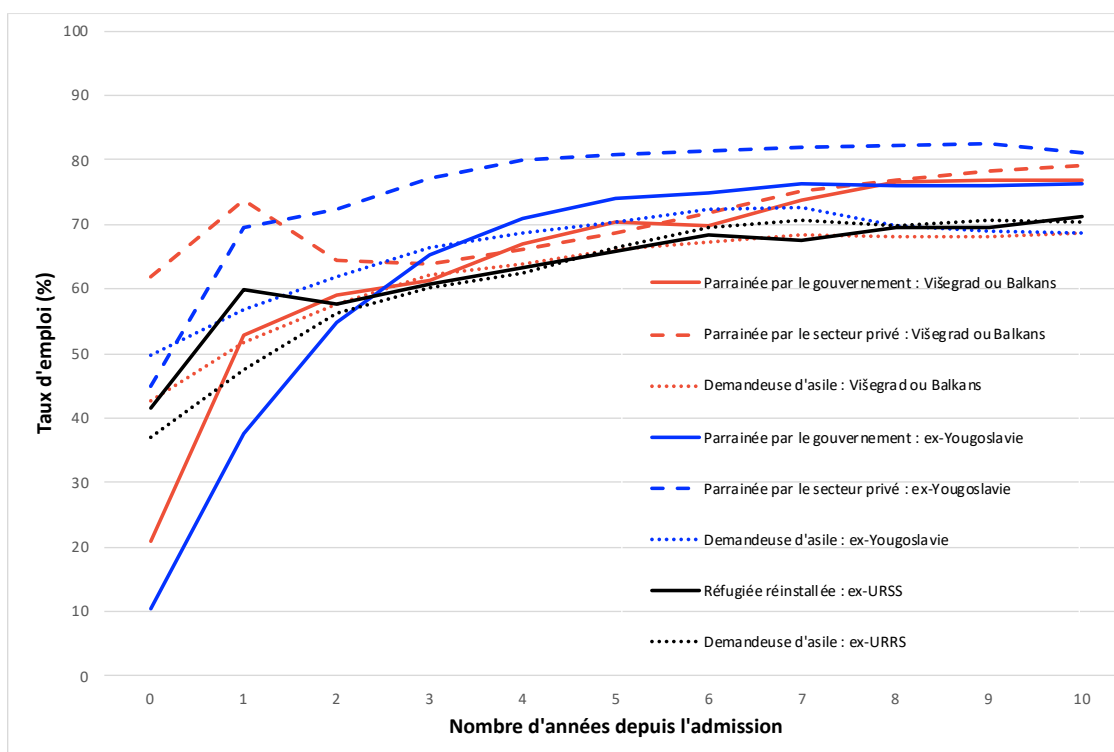


Figure 1. Taux d'emploi : femmes réfugiées de l'Europe de l'Est admises au Canada âgées de 25 à 54 ans entre 1990 et 2007, par catégorie d'immigration et région d'origine⁷.

Dans l'année d'admission (année 0), nous remarquons que, parmi les réfugiées du Višegrad ou des Balkans, les femmes RPSP ont le taux d'emploi le plus élevé (62 %) et sont suivies par les DA (43 %) et les RPG (21 %). Parmi les réfugiées de l'ex-Yougoslavie, les taux d'emploi à l'année 0 sont de 50 % (DA), de 45 % (RPSP) et de 11 % (RPG). Les femmes de l'ex-URSS ont un taux d'emploi à l'année 0 de 42 % (réfugiées réinstallées⁸) et de 37 % (DA). Pour les hommes, les taux d'emploi des réfugiés du Višegrad ou des Balkans à l'année 0 sont de 77 % (RPSP), de 65 % (DA) et de 36 % (RPG). Parmi les réfugiés de l'ex-Yougoslavie, les taux d'emploi à l'année 0 sont de 73 % (DA), de 65 % (RPSP) et de 19 % (RPG). Les hommes de l'ex-URSS ont un taux d'emploi à l'année 0 de 66 % (réfugiés réinstallés) et de 59 % (DA).

⁷ Toutes les figures présentées dans cet article ont été réalisées par l'auteur à partir des données de la BDIM (Statistique Canada, 2024).

⁸ Les deux sous-catégories sont combinées en raison de la nécessité de respecter les critères de confidentialité qui nous sont imposés par Statistique Canada, comme nous l'avons expliqué dans la section sur la méthodologie.

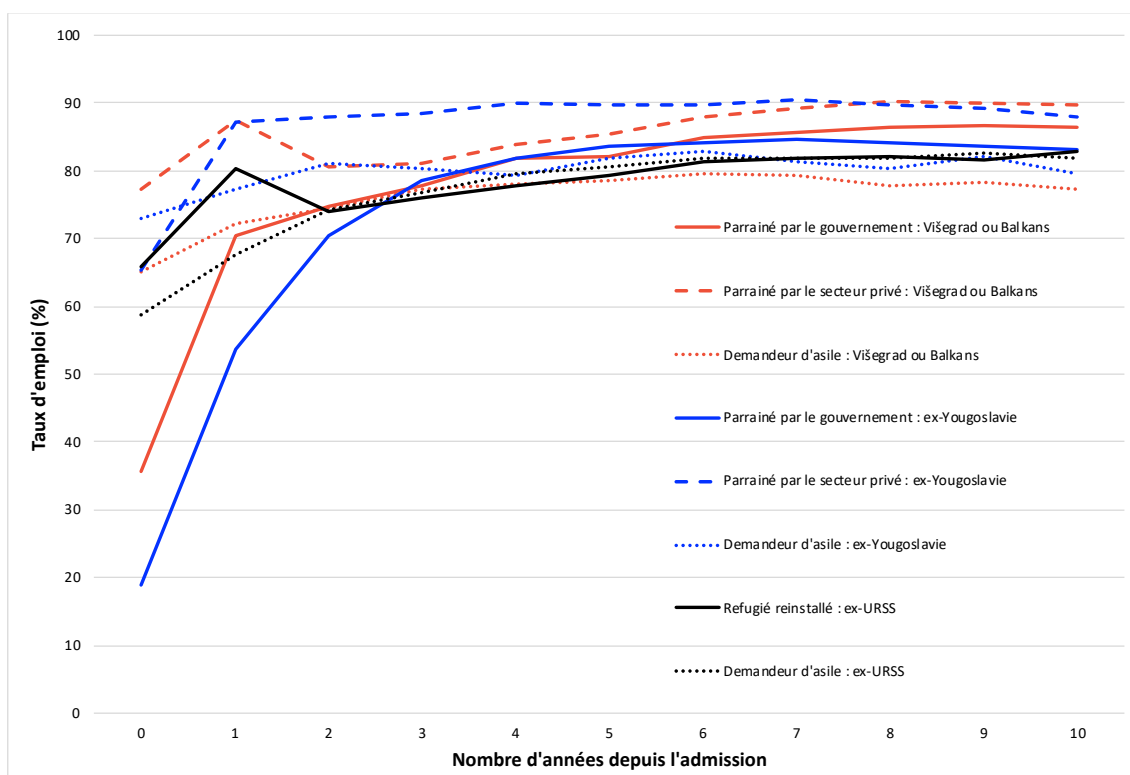


Figure 2. Taux d'emploi : hommes réfugiés de l'Europe de l'Est admis au Canada âgés de 25 à 54 ans entre 1990 et 2007, par catégorie d'immigration et région d'origine.

D'autre part, au cours des dix prochaines années d'intégration économique, les écarts des taux d'emploi se referment autant pour les hommes que pour les femmes de toutes les catégories de réfugiés. À la fin de la période d'observation (année 10), ce sont toujours les hommes RPSP qui présentent les taux d'emploi le plus élevé (90 % et 88 % respectivement pour ceux du Višegrad ou des Balkans et ceux de l'ex-Yougoslavie) et ils sont suivis de près par les RPG (86 % et 83 % respectivement pour ceux du Višegrad ou des Balkans et ceux de l'ex-Yougoslavie). Les DA sont ceux dont le taux d'emploi est le plus faible (82 %, 80 % et 77 % respectivement pour ceux de l'ex-URSS, ceux de l'ex-Yougoslavie et ceux du Višegrad ou des Balkans).

On constate donc que les DA et les RPSP, hommes et femmes, ont tendance à avoir un taux d'emploi plus élevé au début de la période observée. En plus, les RPSP et les RPG sont ceux qui obtiennent de meilleurs résultats dix ans après l'année d'admission et les DA ceux qui ont les taux d'emploi les plus faibles. En ce qui concerne la région d'origine, nous réalisons que les chevauchements nous empêchent de faire une déclaration catégorique quant à l'effet de l'origine régionale sur la probabilité qu'un réfugié d'Europe de l'Est obtienne de meilleurs ou de moins bons taux d'emploi. Par exemple, nous observons que la courbe des réfugiés réinstallés de l'ex-URSS croise celles des RPG et des RPSP de l'ex-Yougoslavie et du Višegrad ou des Balkans. La même chose se produit pour les DA. Cela nous empêche de dégager une tendance claire de résultats économiques meilleurs ou moins bons en fonction de la sous-région d'origine.

3.3 Niveau de revenu

Les niveaux moyens de revenus d'emploi (figure 3) sont exprimés en dollars canadiens de 2020. Tout d'abord, le revenu moyen pendant toute la période d'observation est d'environ 25 000 dollars pour les femmes et 35 000 dollars pour les hommes. Comme nous pouvons le voir dans les figures 3 et 4, les niveaux de revenu

d'emploi pour tous les réfugiés augmentent en fonction du temps. Nous observons que les DA (hommes et femmes) ont toujours une insertion plus rapide sur le marché du travail, l'écart de revenus se résorbe ensuite au milieu de la période d'observation, enfin, l'augmentation de leur niveau de revenus est moins importante que pour les autres sous-catégories de réfugiés. À la fin de la période d'observation, les hommes RPSP affichent un meilleur niveau de revenu que les hommes RPG, mais la différence n'est pas énorme ; finalement, pour les femmes, les écarts de revenus sont moins importants que pour les hommes et, à l'année 10, il semble que ce n'est pas la sous-catégorie de réfugié le plus important déterminant du niveau de revenu, mais plutôt la sous-région d'origine.

Si l'on compare le niveau de revenu par sous-région d'origine, une fois encore, malgré le pourcentage plus élevé de réfugiés de l'ex-URSS titulaires d'un diplôme d'études secondaires, d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat (73,33 % des observations, voir [tableau 2](#)) et connaissant au moins une des langues officielles du pays (74,78 % des observations, voir [tableau 2](#)) par rapport aux autres réfugiés d'Europe de l'Est, les réfugiés de l'ex-URSS sont ceux qui ont généralement les revenus les plus faibles. Malgré le niveau d'éducation le plus bas au moment de l'admission et également la moins bonne connaissance d'au moins une des langues officielles, les réfugiés de l'ex-Yougoslavie ont le niveau de revenu le plus élevé 10 ans après l'année d'admission. Cela signifie qu'il s'agit d'un groupe de réfugiés ayant des caractéristiques non observées qui leur conviennent bien sur le marché du travail canadien. Enfin, nous observons une plus grande variation de revenus chez les hommes réfugiés que chez les femmes réfugiées. Cela signifie que les femmes ont des revenus d'emploi proches de ceux des hommes.

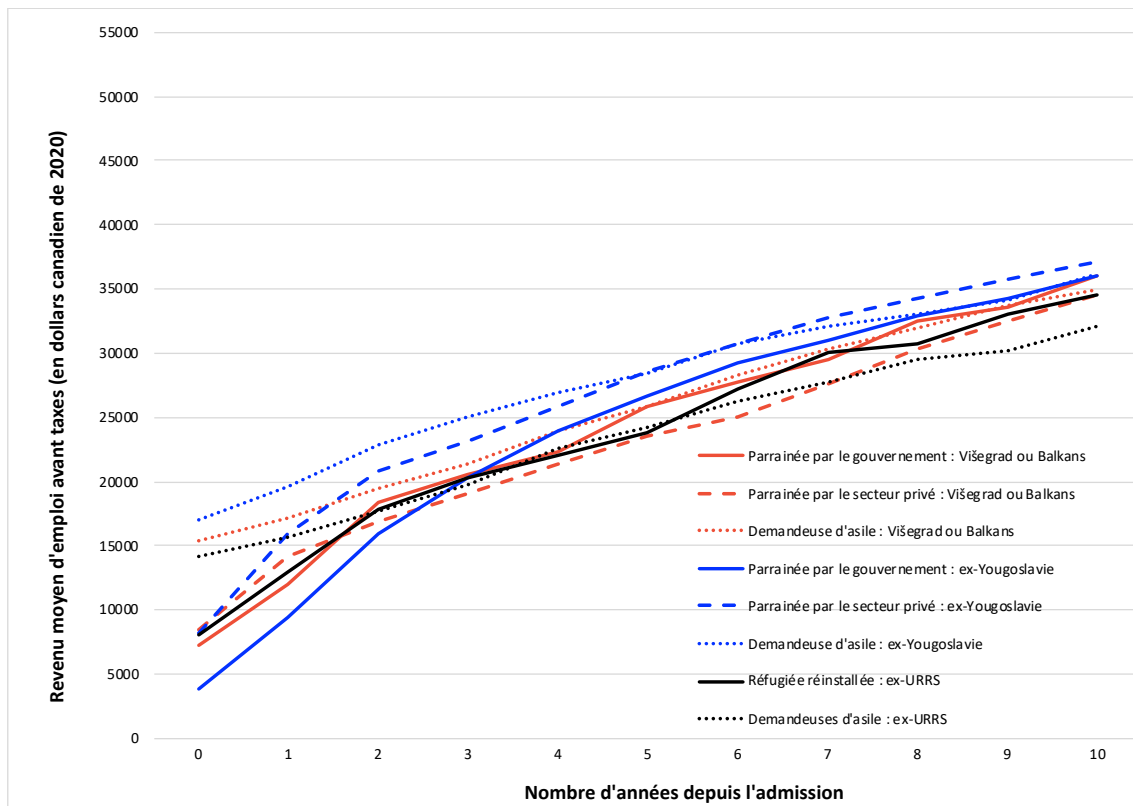


Figure 3. Revenu moyen d'emploi : femmes réfugiées de l'Europe de l'Est admises au Canada entre 1990 et 2007, âgées de 25 à 54 ans lors de l'année d'admission, par catégorie d'immigration et région d'origine.

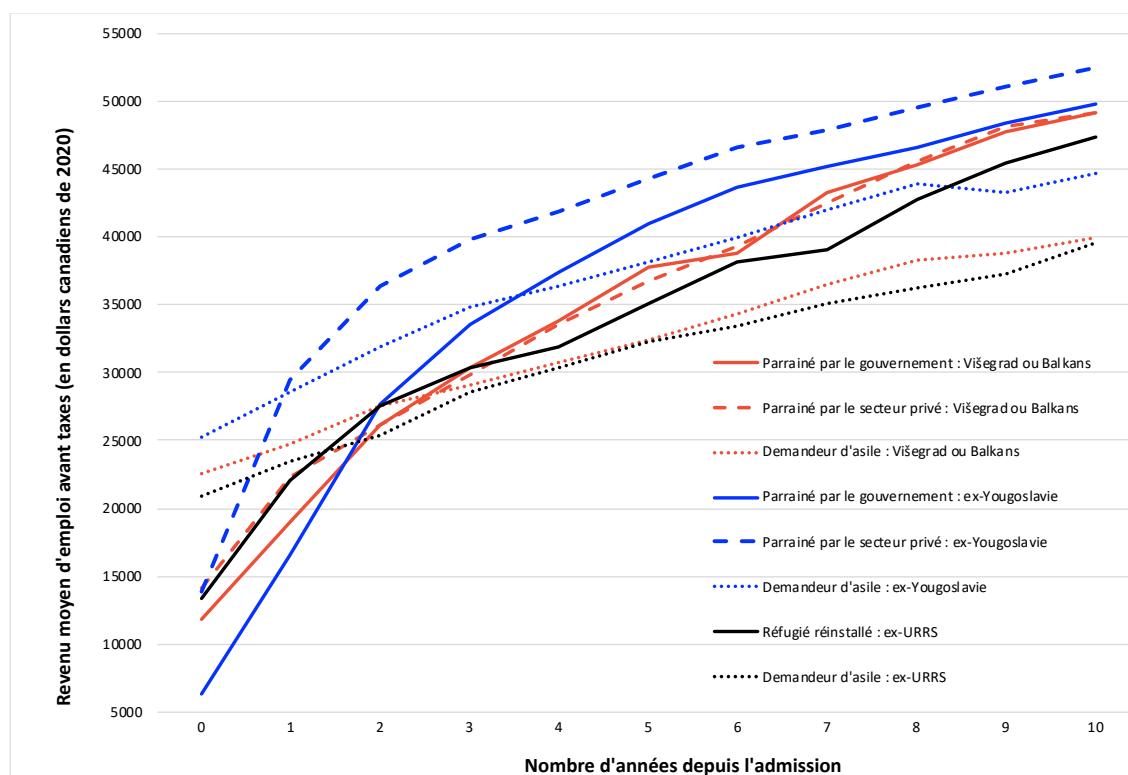


Figure 4. Revenu moyen d'emploi : hommes réfugiés de l'Europe de l'Est admis au Canada entre 1990 et 2007, âgés de 25 à 54 ans lors de l'année d'admission, par catégorie d'immigration et région d'origine.

Conclusion

Dans cet article, nous avons comparé l'insertion économique des réfugiés d'Europe de l'Est admis à l'âge de 25 à 54 ans comme résidents permanents au Canada de 1990 à 2007. L'utilisation des données administratives de la BDIM nous a permis d'estimer les taux d'emploi et les niveaux de revenus d'emploi dans l'année d'admission et les 10 années suivantes. Dans cette analyse, nous avons testé les résultats pour quatre hypothèses :

1. Que les DA auraient des taux d'emploi et des niveaux de revenu plus élevés au début de la période d'observation par rapport les hommes et femmes parrainés par le gouvernement et le secteur privé (les RPG et RPSP), mais qu'ils et qu'elles perdraient leur avantage initial à long terme ;
2. Que les réfugiés hommes et femmes parrainés par le secteur privé présenteraient une meilleure insertion économique que les personnes parrainées par le gouvernement pendant toute la période d'observation ;
3. Qu'il y aurait une importante variation des résultats par origine régionale ;
4. Que les hommes auraient des taux d'emploi et des niveaux de revenus plus élevés que les femmes des mêmes sous-régions d'origine et sous-catégories de réfugiés.

Notre analyse a confirmé en partie nos hypothèses 1 et 2 parce que les DA (hommes et femmes) présentent généralement un avantage initial sur les deux mesures d'insertion économique que nous avons utilisées, et cet avantage s'estompe avec le temps pour les réfugiés réinstallés (ceux qui sont parrainés par le gouvernement ou par le secteur privé). Cependant, les hommes DA et les femmes RPSP du Višegrad ou des Balkans ne perdent pas complètement l'avantage acquis au début de la période d'observation. Cela est une indication qu'il y a d'autres facteurs non observés absents de la BDIM (tels que la proximité culturelle avec la

société d'accueil ou le réseau de solidarité qui aide ces immigrants, etc.) qui peuvent également être importants pour déterminer la participation économique des immigrants.

Notre hypothèse 3 est confirmée. Nous avons constaté une grande variation des résultats en fonction de la sous-région d'origine des réfugiés, comme la littérature l'avait déjà indiqué. Les réfugiés de l'ex-Yougoslavie, hommes et femmes, obtiennent de meilleurs résultats économiques que les autres. Bien qu'ils aient un plus faible niveau d'éducation à l'admission que les autres réfugiés de l'Europe de l'Est et qu'ils ne parlent normalement aucune des langues officielles à l'admission, il semble que les réfugiés de ce groupe présentent des caractéristiques non observables d'adaptation au marché du travail canadien. En revanche, les réfugiés de l'ex-URSS sont ceux qui, malgré le plus haut niveau d'éducation et la connaissance d'au moins une des langues officielles à l'admission, auront les plus mauvais résultats économiques. Finalement, notre hypothèse 4 est confirmée parce que les hommes ont toujours une plus grande participation au marché du travail et de revenus toujours plus élevés que les femmes.

En résumé, et selon les résultats déjà trouvés par d'autres publications (Bevelander et Pendakur, 2014 ; Kaida et al., 2020b ; G. Picot et al., 2019), il nous semble que les réfugiés réinstallés disposent de meilleures conditions pour s'adapter et être en mesure de transférer les connaissances et expériences acquises à l'étranger sur le marché du travail canadien. Nous postulons que la possibilité de participer aux programmes d'intégration sociale et de mise en réseau de ceux qui les parrainent crée un effet de levier qui portera ses fruits à long terme. Le contexte de la ville d'établissement peut également avoir son importance. On rappelle que les RPG sont généralement installés dans des endroits situés en dehors des grands centres économiques du Canada (Kaida et al., 2020a) et cela pourrait expliquer la plus faible performance par rapport aux RPSP (un aspect à examiner dans le cadre de recherches futures). De plus, ceux-ci peuvent bénéficier du soutien social et communautaire des parrains, parfois au-delà de la première année d'engagement obligatoire du parrain. Cependant, nous devons être prudents avec ce que nous postulons parce que cette analyse ne teste pas directement l'utilisation des services d'aide à l'établissement, les effets de sélection et d'autosélection. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'une analyse causale. Ainsi, il serait pertinent que Statistique Canada permette l'accès aux données sur l'accès aux services d'aide à l'intégration aux chercheurs du Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR), dont le CIQSS fait partie.

Cette étude apporte donc deux contributions à la littérature. Premièrement, en utilisant une analyse longitudinale, nous comparons des résultats économiques des RPG avec ceux des RPSP et des DA par leur sous-région d'origine et leur sexe. Cela nous permet d'examiner l'insertion économique des réfugiés et de saisir les différences selon la sous-catégorie d'admission, la sous-région d'origine et le sexe. Deuxièmement, en fournissant des preuves empiriques des résultats économiques par sous-catégorie de réfugié, sous-région d'origine et sexe, cette étude fournit des aperçus pertinents qui peuvent aider des décideurs politiques à prendre des décisions éclairées sur la participation économique des réfugiés après leur admission.

Ainsi, notre étude complexifie le débat sur l'insertion économique des réfugiés en mettant en lumière que le soutien plus important offert aux hommes réfugiés réinstallés semble porter ses fruits à long terme, mais que la catégorie d'immigration (et le type de soutien qui l'accompagne) est un déterminant moins important de la réussite économique des femmes. Bien entendu, nos résultats ne s'appliquent qu'au groupe de réfugiés d'Europe de l'Est. Notre recherche contribue également aux avancées de la science en soulignant une fois de plus que la région d'origine joue un rôle clé dans l'adaptation et l'insertion au marché du travail.

Pour terminer, nous identifions quelques limites de notre recherche :

1. Le nombre d'observations de réfugiés par pays d'origine étant faible (lorsqu'on les répartit par sous-catégorie de réfugiés), conjugué aux critères de confidentialité auxquels nous sommes soumis, nous a obligés à être stratégiques afin de trouver des moyens d'augmenter le nombre d'observations pour les variables que nous voulions examiner. Même en utilisant une base de données administrative telle que la BDIM, qui contient des informations sur l'ensemble de la population d'immigrants admis par le Canada depuis 1982, nous avons dû regrouper les réfugiés par région d'origine afin que l'analyse par sous-catégorie de réfugié soit possible ;
2. Nous avons analysé les trajectoires d'insertion économique sans tenir compte des variations possibles dues à l'histoire économique du Canada. Par exemple, si certains groupes d'immigrants arrivent pendant une crise économique au Canada, ils peuvent être confrontés à un taux de chômage plus élevé et à une difficulté économique plus grande parce qu'ils se sont trouvés au pays « au mauvais moment ». Ainsi, la façon dont nous avons structuré notre analyse masque des difficultés économiques dans le pays d'accueil qui découlent d'un marché du travail plus difficile pour tout le monde, immigrant et natif ;
3. Plusieurs réfugiés arrivent normalement par vagues d'immigration réparties sur des périodes historiques précises (les périodes de conflits internationaux) qui ne coïncident pas nécessairement les unes avec les autres. Cela peut être observé dans le [tableau 2](#) dans les détails sur les cohortes. Il est donc peu probable qu'une comparaison par origine régionale ou nationale permettra d'échapper à cette limite.

Références bibliographiques

- Aydemir, A. (2011). Immigrant selection and short-term labor market outcomes by visa category. *Journal of Population Economics*, 24, 451-475. <https://doi.org/10.1007/s00148-009-0285-0>
- Aydemir, A. et Skuterud, M. (2004). Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada. *Statistique Canada*, 11F0019(225), 1-37.
- Bevelander, P. et Irastorza, N. (2014). Catching up : The labor market integration of new immigrants in Sweden. *Migration Policy Institute and International Labour Office*, 1-23.
- Bevelander, P. et Pendakur, R. (2014). The labour market integration of refugee and family reunion immigrants : a comparison of outcomes in Canada and Sweden. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 40(5), 689-709. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2013.849569>
- Bouarbat, B. et Montmarquette, C. (2022). Chapitre 5 : les déterminants de l'embauche des diplômés universitaires originaires du Maghreb. Dans M. Vultur (dir.), *Les diplômés universitaires : perspectives socioéconomiques* (p. 105-126). Presses de l'Université Laval. https://muse.jhu.edu/pub/312/edited_volume/book/101097
- Boulet, M. (2013). L'évolution de la qualité d'emploi des immigrants du Canada par rapport aux natifs : une comparaison interprovinciale [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/10132>
- Boyd, M. et Cao, X. (2009). Immigrant language proficiency, earnings, and language policies. *Canadian Studies in Population*, 36(1-2), 63-86. <https://doi.org/10.25336/P6NP62>
- Canadian Council for Refugees. (2009a, février). *Refugee assistance rebuttal*. <https://ccrweb.ca/sites/ccrweb.ca/files/static-files/refassistrebut.html>
- Canadian Council for Refugees. (2009b, avril). *Brief history of Canada's responses to refugees*. <https://ccrweb.ca/en/brief-history-canadas-responses-refugees>

- Canadian Council for Refugees. (s. d.). *Refugees receive limited, if any, social assistance from government authorities*. <https://ccrweb.ca/en/refugees-social-assistance>
- Casasola, M. (2021). The Indochinese refugee movement and the subsequent evolution of UNHCR and Canadian resettlement selection policies and practices. *Refuge : Canada's Journal on Refugees*, 32(2), 41-53. <https://refuge.journals.yorku.ca/index.php/refuge/article/view/40270>
- De Silva, A. (1997). Earnings of immigrant classes in the early 1980s in Canada : a reexamination. *Canadian Public Policy/Analyse de Politiques*, 23(2), 179-202. <https://doi.org/10.2307/3551484>
- DeVoretz, D., Pivnenko, S. et Beiser, M. (2004). The economic experiences of refugees in Canada. *IZA*, 32.
- Endicott, R. (2017). The economic integration of Canada's refugees : understanding the issues with Canada's approach. *MA Research Paper*, 12, 44.
- Fleury, C., Bélanger, D. et Piché, V. (2022). Le temps n'explique pas tout : l'effet discriminatoire de l'origine nationale sur l'intégration économique à Montréal. Dans A. Lechaume, C. Fleury et C. Prevost (dir.), *Les diversités en emploi : perspectives et enjeux au Québec et au Canada* (p. 155-186). Les Presses de l'Université Laval. <https://doi.org/10.2307/j.ctv2j6xpzq>
- Frenette, M. et Morissette, R. (2003). Will they ever converge ? Earnings of immigrant and Canadian-born workers over the last two decades. *Statistique Canada*, 11F0019MIE(215), 1-20.
- Garnier, A. (2018). Resettled refugees and work in Canada and Quebec : humanitarianism and the challenge of mainstream socioeconomic participation. Dans A. Garnier, L. L. Jubilut et K. B. Sandvik (dir.), *Refugee Resettlement* (1^{re} édition, vol. 38, p. 118-138). Berghahn Books. <https://doi.org/10.2307/j.ctvw04brz.9>
- Gervais, L.-M. (2023, 31 août). *Près de dix ans d'attente pour qu'un réfugié obtienne sa résidence permanente au Québec*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/797169/residence-permanente-pres-de-dix-ans-d-attente-pour-qu-un-refugie-obtienne-sa-residence-permanente-au-quebec>
- Godin, J.-F. et Renaud, J. (2002). The impact of non-governmental organizations and language skills on the employability of refugee claimants : evidence from Quebec. *Canadian Ethnic Studies*, 34(1), 112-131.
- Goldscheider, F., Bernhardt, E. et Lappegård, T. (2015). The gender revolution : a framework for understanding changing family and demographic behavior. *Population and Development Review*, 41(2), 207-239. <https://doi.org/10.1111/j.1728-4457.2015.00045.x>
- Gure, Y. et Hou, F. (2024). The short-term labour market outcomes of blended visa office-referred refugees. *Statistiques Canada*. <https://doi.org/10.25318/36280001202400100003-ENG>
- Haren, I. V. (2021, 7 juillet). Canada's private sponsorship model represents a complementary pathway for refugee resettlement. *Migrationpolicy.Org*. <https://www.migrationpolicy.org/article/canada-private-sponsorship-model-refugee-resettlement>
- Immigration, Refugees and Citizenship Canada. (2016). *Evaluation of the resettlement programs (GAR, PSR, BVOR and RAP)* ([research and evaluation] n° e3-2014). <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/corporate/reports-statistics/evaluations/resettlement-programs.html>

- Irastorza, N. et Bevelander, P. (2014). Economic integration of immigrants to Sweden. *Malmö Institute for Studies of Migration*, 14(3), 1-21.
- Kaida, L., Hou, F. et Stick, M. (2020a). Are refugees more likely to leave initial destinations than economic immigrants ? Recent evidence from Canadian longitudinal administrative data. *Population, Space and Place*, 26(5), e2316. <https://doi.org/10.1002/psp.2316>
- Kaida, L., Hou, F. et Stick, M. (2020b). The long-term economic integration of resettled refugees in Canada : a comparison of Privately Sponsored Refugees and Government-Assisted Refugees. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 46(9), 1687-1708. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2019.1623017>
- Kelly, P., Marcelino, L. et Mulas, C. (2014). *Foreign credential recognition research synthesis 2009-2013*. CERIS. <https://ceris.ca/wp-content/uploads/2015/01/CERIS-Research-Synthesis-on-Foreign-Credential-Recognition.pdf>
- Labman, S. (2019). *Crossing law's border : Canada's refugee resettlement program*. UBC Press. <http://ebookcentral.proquest.com/lib/ulaval/detail.action?docID=5939591>
- Labman, S. et Pearlman, M. (2018). Blending, bargaining, and burden-sharing : Canada's resettlement programs. *Journal of International Migration and Integration*, 19(2), 439-449. <https://doi.org/10.1007/s12134-018-0555-3>
- Lechaume, A. et Savard, F. (2011). Esquisse du faible revenu chez les immigrants au Québec. Dans G. Fréchet, D. Gauvreau et J. Poirier (dir.), *Statistiques sociales, pauvreté et exclusion sociale : Perspectives québécoises, canadiennes et internationales* (p. 232-242). Les Presses de l'Université de Montréal.
- Lefebvre, O. (2020, 14 septembre). *Un demandeur d'asile fatigué d'attendre lance un cri du cœur*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1733366/refugie-attente-delaix-immigration-statut-commission>
- Paquet, M., Deschamps-Band, M. et Garnier, A. (2022). Chapitre 1. Les bases pour l'étude de l'immigration. Dans M. Paquet (dir.), *Nouvelles dynamiques de l'immigration au Québec* (p. 15-27). Les Presses de l'Université de Montréal.
- Pelletier, R., Patterson, M. et Moyser, M. (2019). *L'écart salarial entre les sexes au Canada : 1998 à 2018* (n° 75-004-X-2019004). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-004-m/75-004-m2019004-fra.htm>
- Piché, V. et Renaud, J. (2017). Chapitre 3. Un nouveau regard sur la discrimination. Dans A. Germain, D. Juteau, D. Meintel, V. Piché et J. Renaud (dir.), *L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain* (p. 59-85). Les Presses de l'Université de Montréal. <https://pum.umontreal.ca/catalogue/limmigration-et-lethnicite-dans-le-quebec-contemporain>
- Piché, V., Renaud, J. et Gingras, L. (2002). L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal : une approche longitudinale. *Population*, 57(1), 63-89.
- Picot, G. et Hou, F. (2014). *Immigration, faible revenu et inégalité des revenus au Canada : quoi de neuf durant les années 2000 ?* ([Documents de recherche] n° 11F0019M au catalogue – No 364). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/141215/dq141215c-fra.htm>

- Picot, G. et Sweetman, A. (2011). Canadian immigration policy and immigrant economic outcomes : Why the differences in outcomes between Sweden and Canada ? *IZA Policy Paper*, 25, 1-27.
- Picot, G., Zhang, Y. et Hou, F. (2019). *Labour market outcomes among refugees to Canada* (n° 419). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019007-eng.htm>
- Picot, W. G. et Hou, F. (2003). *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada* ([Documents de recherche] n° 11F0019MIF au catalogue – No198). Statistique Canada. <https://central.bac-lac.gc.ca/.item?id=11F0019MIF2003198&op=pdf&app=Library>
- Picot, W. G. et Lu, Y. (2017). *Faible revenu chronique chez les immigrants au Canada et dans ses collectivités* (n° 2017397f). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2017397-fra.htm>
- Pressé, D. et Thomson, J. (2008). The resettlement challenge : Integration of refugees from protracted refugee situations. *Refuge : Canada's Journal on Refugees*, 94-99.
- Renaud, J., Piché, V. et Godin, J.-F. (2003). L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec. *Sociologie et sociétés*, 35(1), 165-184. <https://doi.org/10.7202/008515ar>
- Schué, R. (2024, 24 avril). *Plus de trois ans d'attente pour les nouvelles demandes d'asile*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2067195/asile-traitement-canada-delaix-immigration>
- Statistique Canada. (2016). *150 ans d'immigration au Canada*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2016006-fra.htm>
- Statistique Canada. (2024). *Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM)*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2019003-fra.htm>
- Torr, B. M. et Short, S. E. (2004). Second births and the second shift : A research note on gender equity and fertility. *Population and Development Review*, 30(1), 109-130. <https://doi.org/10.1111/j.1728-4457.2004.00005.x>
- UNHCR. (2019). *Are refugees good for Canada ? A look at canadian refugee integration*. United Nations High Commissioner for Refugees Canada. <https://www.unhcr.ca/wp-content/uploads/2019/11/Are-Refugees-Good-for-Canada-A-Look-at-Canadian-Refugee-Integration-November-2019.pdf>
- Vultur, M. et Lizotte, M. (2022). Chapitre 9. La pénalité patrimoniale de la surqualification : le cas des diplômés universitaires canadiens. Dans M. Vultur (dir.), *Les diplômés universitaires : perspectives socioéconomiques* (p. 213-242). Presses de l'Université Laval. https://muse.jhu.edu/pub/312/edited_volume/book/101097
- Warman, C., Sweetman, A. et Goldmann, G. (2015). The portability of new immigrants' human capital : Language, education, and occupational skills. *Canadian Public Policy*, 41(Supplement 1), S64-S79. <https://doi.org/10.3138/cpp.2013-055>
- Wilkinson, L. (2008). Labor market transitions of immigrant-born, refugee-born, and canadian-born youth. *Canadian Review of Sociology/Revue Canadienne de Sociologie*, 45(2), 151-176. <https://doi.org/10.1111/j.1755-618X.2008.00008.x>

- Wilkinson, L. (2017). The labour market experiences of refugees in Canada. Dans A. Korntheuer, P. Pritchard et D. B. Maehler (dir.), *Structural Context of Refugee Integration in Canada and Germany* (vol. 15, p. 93-98). Leibniz Institute for the Social Sciences. https://www.gesis.org/fileadmin/upload/forschung/publikationen/gesis_reihen/gesis_schriftenreihe/GS_15_-_Refugee_Integration_in_Canada_and_Germany.pdf
- Wilkinson, L. et Garcea, J. (2017). *The economic integration of refugees in Canada : a mixed record ?* Migration Policy Institute. <https://www.migrationpolicy.org/research/economic-integration-refugees-canada-mixed-record>
- Xue, L. (2008). *Initial labour market outcomes: a comprehensive look at the employment experience of recent immigrants during the first four years in Canada*. Citizenship and Immigration Canada. <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/corporate/reports-statistics/research/initial-labour-market-outcomes-comprehensive-look-employment-experience-recent-immigrants-first-four-years-canada.html>
- Yssaad, L. et Fields, A. (2018). *Les immigrants sur le marché du travail canadien : tendances récentes entre 2006 et 2017*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-606-x/71-606-x2018001-fra.htm>
- Zhang, X. (2010). Can motherhood earnings losses be ever regained ? Evidence from Canada. *Journal of Family Issues*, 31(12), 1671-1688. <https://doi.org/10.1177/0192513X10371610>